



# SNCF RÉSEAU CIRCULATION

PROGRAMME CIRCUL'ACTION : LA SUITE

## L'UNSA PREND SES RESPONSABILITÉS



Après avoir consulté sa structure, l'UNSA prend ses responsabilités et ratifie les propositions faites par l'entreprise lors de la table ronde Circul'Action du 9 décembre dernier.

### REVENDIQUER, NÉGOCIER, CONTRACTER

Après de longs mois de négociation, l'UNSA a obtenu de l'entreprise qu'elle réponde à deux revendications portées depuis de nombreuses années.

- #1 La pérennisation de la prise en compte des remises de service entre agents.
- #2 L'indemnisation de la technicité des métiers de la circulation.

## INDEMNITÉ OPÉRATIONNELLE CIRCULATION FERROVIAIRE CE QUE L'UNSA A ACQUIS

### MONTANT

- Indemnité fixe, forfaitaire et pérenne de 720 euros bruts par an (60 euros bruts par mois).

### PÉRIMÈTRE

- Agents en poste opérationnel de classe 2 à 6 (agents de manœuvre et de graissage, aiguilleur, agent de circulation, technicien circulation, régulateur, chef circulation et coordonnateur régional des circulations).

- En dehors des emplois et des classes listés, toute personne amenée à tenir un poste opérationnel de production bénéficiera pour chaque journée effectuée d'une indemnité journalière équivalent à un cinquième de l'indemnité mensuelle dans la limite par mois du montant de l'indemnité mensuelle.

### MISE EN PLACE

- À partir de juin 2023. ...



# REMISE DE SERVICE CE QUE L'UNSA A ACQUIS



## TEMPS DE REMISE DE SERVICE

- **Valorisation forfaitaire** de 10 minutes.

## PÉRIMÈTRE

- **Pour les agents à la production** (aiguilleur, agent circulation, chef de service, chef circulation et assimilé, régulateur et coordonnateur régional circulation).

## MISE EN ŒUVRE

- **À partir du** 1<sup>er</sup> mars 2023.

## REX

- **Un bilan sera réalisé** en septembre 2023 pour le premier semestre 2023 et début 2024 sur le deuxième semestre 2023.
- **Les recrutements** induits par cette mesure viendront s'ajouter aux volumes de recrutement pour 2023.

LA SIGNATURE DE L'UNSA N'EST PAS UN BLANC-SEING, LA PRISE EN COMPTE DE CES PARTICULARITÉS MÉTIER N'EST QU'UN DÉBUT. L'UNSA SERA ATTENTIVE À LA MISE EN PLACE EFFECTIVE DE CELLES-CI ET CONTINUERA DE NÉGOCIER POUR LES FAIRE ÉVOLUER.

POUR L'UNSA, MAINTENANT QUE L'ENTREPRISE A ENFIN PRIS LA MESURE DES PROBLÉMATIQUES DES AGENTS DE LA PRODUCTION, ELLE SE DOIT ÉGALEMENT D'ENTENDRE LES REVENDICATIONS DE L'ENSEMBLE DES AGENTS DES EIC (CPS, BHL, PÔLES, ETC.).

## ET L'ENCADREMENT ?

L'UNSA continue de revendiquer la reconnaissance des particularités des agents de maîtrise et des cadres. Elle rencontrera prochainement l'entreprise pour négocier la mise en place de mesures concrètes les concernant.

# PARCOURS DE FIN DE CARRIÈRE CE QUE L'UNSA A ACQUIS

- **S'assurer** que les outils de travail sont adéquats.
  - **Expérimenter** avec les entités / équipes volontaires des aménagements de roulements.
  - **Adapter** les horaires des journées de service pour privilégier des rythmes de matinée qui démarrent entre 5h00 et 6h00 sur la base de volontariat de l'équipe.
  - **Accompagner** les demandes d'évolution ou de reconversion des agents en fin de carrière ayant au minimum 50 ans et / ou travaillé 25 années en pénibilité :
- › **entretien RH** pour les agents de 50 ans et / ou ayant 25 ans de pénibilité le souhaitant ;
  - › **accompagnement** personnalisé des agents volontaires à la reconversion par les agences territoriales mobilité (ATM) pilotes (Grand Est et Bretagne / Pays de la Loire) ;
  - › **liste des postes vacants** à moindre pénibilité horaire jusqu'à la classe 6 pour les proposer en priorité aux agents ayant des postes à pénibilité avérée. Ces postes seront suivis en réunion trimestrielle spéciale au sein de chaque établissement.



UNSA-FERROVIAIRE